



## PRÊT ET ÉCHANGES DE DOCUMENTS



### EN ACCUEIL SUR PLACE

Vous souhaitez compléter ou renouveler vos fonds et accéder à l'ensemble de nos ressources, vous pouvez prendre un rendez-vous auprès du contact services réseaux par mail :

[servicesreseaux.bdp13@departement13.fr](mailto:servicesreseaux.bdp13@departement13.fr)  
[bdp13.annexe@departement13.fr](mailto:bdp13.annexe@departement13.fr)

### MODALITÉS



A réception du mël de confirmation (15 jours avant la date de votre rendez-vous) de votre contact,

- Indiquez vos horaires prévus et ce que vous allez échanger (nombre de documents : maximum de 400 par rendez-vous)/vos besoins spécifiques (portage à prévoir/ conseils dans un domaine particulier/...)
- Préparez vos retours et les emprunts que vous envisagez de faire.

### ATTENTION !

- tous les documents défectueux sont rendus à part.
- les documents demandés par réservation doivent être ramenés.
- les DVD sont rendus dans leur totalité pour une rotation optimale entre bibliothèques du réseau.

### LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS :

- signalez votre arrivée à l'accueil afin d'être pris en charge par les agents de la BD13 désignés pour vous recevoir.

### REMARQUE

Pour les bibliothèques ou lieux ne pouvant réaliser elles-mêmes leur choix, vous pouvez demander une sélection réalisée par votre référent en concertation avec vous et livrées.

Pour un échange de 100 documents à 200 documents maximum.



## PAR MINIBUS

Le minibus permet de desservir une quinzaine de bibliothèques par semestre.

Vous recevez un avis de passage par mél un mois et demi avant. En raison du planning à flux tendu de la BD 13, les dates ne sont pas négociables. Votre commune reçoit également l'avis par courrier.



Il est proposé une sélection de 1 000 documents récents.

Les prêts sont limités à 250 documents maximum.

Par ailleurs, pour des raisons de charge, vous ne pouvez pas rendre plus de 250 documents dont la moitié édités ces 2 dernières années.

Merci de mettre à part les documents qui sont abîmés ou posent un quelconque problème. Pensez aussi à prévoir une place de stationnement pour le véhicule.



## PAR MÉDIABUS

Le médiabus dessert une trentaine de communes pour des échanges de documents audiovisuels et uniquement sur le réseau sud.

Le médiabus effectue une visite par semestre.

Vous recevez un avis de passage par mél un mois et demi avant.

Votre commune reçoit également l'avis par courrier.

Vous rendez alors la totalité de votre fonds de DVD à hauteur de 350 maximum pour des raisons de rotation de la collection. Vous devez aussi rendre la totalité de vos livres lus.

Pour les CD, vous pouvez en rendre et en emprunter 300 maximum.

Merci de mettre à part les documents qui sont abîmés ou posent un quelconque problème. Pensez aussi à prévoir une place de stationnement pour le véhicule.

